

Les lieux de la famille

Catherine Bonvalet, Éva Lelièvre

DANS ESPACES ET SOCIÉTÉS 2005/1 (N° 120-121), PAGES 99 À 122

ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0014-0481

ISBN 2749204534

DOI 10.3917/esp.120.0099

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-1-page-99.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Les lieux de la famille

Catherine Bonvalet
Éva Lelièvre

L'espace dans lequel s'organisent les relations de parenté est devenu l'une des approches fécondes pour étudier le fonctionnement de la famille contemporaine. Dès le milieu des années 1970, Catherine Gokalp et Louis Roussel ont montré l'étonnante proximité résidentielle qui existait entre les parents et leurs enfants adultes. Depuis, de nombreuses enquêtes ont confirmé que la famille ne se réduit pas à la cellule nucléaire, mais s'étend sur plusieurs générations au-delà du groupe domestique (Attias-Donfut, 1995). De même l'ancrage spatial ne se limite pas au seul point fixe que constitue le logement principal, (Pinson, 1988 ; Bonnin et de Villanova, 1999). C'est pourquoi pour comprendre les rapports entre famille et espace, certains chercheurs ont préféré remettre en cause les notions classiques de ménage et logement – dont ils ont mesuré les limites. Ils proposent d'autres concepts comme l'entourage et l'espace résidentiel. Le concept d'entourage vise à élargir le groupe de

Catherine Bonvalet, directeur de recherche, co-responsable de l'unité Mobilité, territoires, habitat et sociabilité à l'INED.

Bonvalet@ined.fr

Éva Lelièvre, directeur de recherche, co-responsable de l'unité Mobilité, territoires, habitat et sociabilité à l'INED.

eva@ined.fr

référence de l'individu en tenant compte des parents, enfants non corésidents, conjoints et fratrie ainsi que de toutes les personnes avec lesquelles l'individu a corésidé à un moment de sa vie (Bonvalet et Lelièvre, 1995 ; Lelièvre *et al.*, 1997). Le concept d'espace résidentiel est défini comme la configuration de lieux incluant, d'une part, la résidence secondaire, d'autre part, les résidences des parents et des proches. Différents termes recouvrent ces phénomènes de multi-localités : système d'habitat, système résidentiel système d'habitat, pluri-résidence (Dureau, 2002). Cette remise en cause du lieu de résidence comme unique point de référence de l'individu est déjà ancienne et a commencé avec l'apparition de la notion d'espace de vie ¹ (Chevalier, 1974, Frémont et Chevalier, 1984 ; Courgeau 1975 ; Rosental, 1993). Elle s'est poursuivie avec les recherches effectuées sur les migrations en Afrique et en Amérique du Sud avec les notions de résidence-base (Domenach et Picouet, 1987) et densité de résidence (Barbary et Dureau, 1993).

Toutes ces approches visent à mieux rendre compte des formes multiples de localisation de l'individu dans l'espace et de ses déplacements entre les différents lieux, notamment les lieux de famille. C'est justement cette circulation entre plusieurs logements appartenant aux membres de la parenté qui fait sens. Il se construit au cours du temps, un système résidentiel qui devient une sorte d'analyseur du groupe de personnes ainsi reliées. En effet, dans un contexte où les liens familiaux ne sont plus déterminés à l'avance par la position des individus dans la généalogie (fils de, père de, sœur de...), mais sont devenus de plus en plus électifs, la manière dont la famille aménage ses territoires en se concentrant en un lieu ou, au contraire, en restant dispersée dans l'espace est l'un des révélateurs des liens entre parents. Ainsi les individus façonnent-ils leur entourage de parents et de proches en jouant sur l'espace, les distances et les proximités. Étudier comment l'espace est associé à la dynamique des liens d'affinités, revient à analyser le rapport que les personnes entretiennent avec leur famille, celle qu'ils ont choisie, car la proximité géographique contribue à construire le lien social en facilitant les échanges et les rencontres (Bonvalet *et al.*, 1999).

De nombreux travaux se sont intéressés au rapport que la famille entretient avec l'espace. En premier lieu, les lieux d'origine à partir des lieux de naissance de l'enquêté et ceux de ses parents (Pourcher, 1964 ; Bonvalet, 1987), espaces qui sont pour Anne Gotman des espaces de référence et des espaces fondateurs quand ils correspondent aux lieux de l'enfance et de l'adolescence (Gotman, 1999). Les recherches sur la localisation de la

1. L'espace de vie est défini comme « l'espace fréquenté par chacun de nous, avec ses lieux attractifs, ses nœuds autour desquels se construit l'existence individuelle : le logis, la maison, les lieux de travail et de loisirs... C'est l'espace concret du quotidien » : cf. A. Frémont, J. Chevalier, R. Hein, J. Renard, 1984 ; voir également G. Di Méo, 1990-1991.

parenté ont constitué une deuxième voie de recherche qui a permis de dresser une première carte géographique de la famille (Lebras et Goré, 1985) et de mettre en évidence son regroupement dans l'espace (Roussel *et al.*, 1976 ; Gokalp, 1978 ; Bonvalet, 1991 ; Lelièvre et Imbert, 2002). Plus récemment les recherches ont montré que ce rassemblement de la famille pouvait s'effectuer en dehors de la résidence principale, notamment dans la résidence secondaire (Dubost, 1998 ; Bonnin et de Villanova, 1999). Cette résidence secondaire fait souvent l'objet d'un double investissement affectif et financier. Comme l'écrit Françoise Dubost : « Le résident secondaire ne se confond pas avec le touriste ou le vacancier. Il habite, il réside, il est ancré dans un lieu. »

Ainsi a-t-on pu poursuivre l'analyse des relations entre famille et habitat en cherchant s'il n'existait pas des types de familles caractérisés par le rapport au logement et à l'espace. Il ne s'agissait pas de refaire une typologie des familles ou des groupes domestiques fondée, comme chez Le Play ou Laslett (1972), sur la corésidence et la communauté de biens, mais de voir si à un « espace familial » correspondait un espace résidentiel. En effet, de même que le logement a permis de définir et de décrire le groupe domestique, c'est-à-dire le ménage, la localisation dans un même espace géographique de personnes apparentées permet de définir et d'analyser la composition du groupe familial formé de plusieurs ménages. Dans cette optique, la classification de Peter Willmott (1991) sur les familles étendues localisées, les familles étendues dispersées et les familles étendues atténuées a constitué une première piste de recherche que nous avons poursuivie dans l'enquête *Proches et parents* en distinguant les familles-entourages locales caractérisées par une forte proximité résidentielle et des relations intenses ainsi que les familles-entourages dispersées (Bonvalet et Maison, 1999) ².

Dans cet article, nous nous proposons de faire le lien entre ces différents travaux en établissant une « sorte de carte théorique des lieux de famille » à partir des lieux d'origine et des lieux de la parentèle que viendra compléter une carte des lieux réellement mobilisés à partir de la résidence secondaire et des autres lieux fréquentés régulièrement.

Notre objectif est donc d'ouvrir le champ d'une analyse qui, en dessinant non pas « l'espace de vie ³ » des personnes enquêtées, mais l'espace de vie familial constitué par tous les lieux familiaux investis qu'il ne s'agit pas de juxtaposer ou d'étudier indépendamment, mais de replacer les uns par rap-

2. Nous avons défini la « famille-entourage locale » à l'aide de quatre critères : – les affinités (faire partie des parents désignés comme proches) – la fréquence des contacts (au moins une fois par semaine), – l'entraide (le parent proche a été aidé par Ego ou a aidé celui-ci) et – la proximité résidentielle : habiter la même commune ou une commune limitrophe.

3. À savoir, selon la définition de Daniel Courgeau (1980), « la portion d'espace où un individu effectue toutes ses activités [...] non seulement ses lieux de passage et de séjour, mais également tous les lieux avec lesquels il est en rapport ».

port aux autres dans la logique des comportements des individus et de leur entourage).

DE L'ESPACE DE VIE AU TERRITOIRE DE LA FAMILLE

L'enquête *Biographies et entourage*⁴ de l'INED a permis de collecter les parcours familiaux, résidentiels et professionnels de 2 830 personnes, âgées de 50 à 70 ans (générations nées entre 1930 et 1950) résidant en Île-de-France ainsi que les trajectoires des membres de leur entourage⁵. À partir de la mosaïque de lieux qui compose l'univers géographique de l'enquêté, nous allons donc par touches successives montrer comment se construit le territoire des familles.

Dans cette première présentation du territoire des familles, nous allons en proposer plusieurs définitions simples. Les données ont été collectées de façon à pouvoir analyser plusieurs formes de territoires : territoire d'origine, territoire parcouru, territoire fréquenté au moment de l'enquête, territoire projeté. Leur richesse (Lelièvre *et al.*, 2002) permet ainsi de reconstruire les différents univers géographiques qui se succèdent au long de la vie des enquêtés.

Un premier choix important a consisté à retenir uniquement les lieux de la famille en excluant ceux du travail, des loisirs ou des courses. De même les lieux de vacances qui ne correspondent pas à des résidences de la famille ne seront pas pris en compte. Par ailleurs, les contours de la famille que nous mettons en scène ici se limitent à la lignée : parents de l'enquêté, ses frères et sœurs et ses enfants (au sens large puisque les enfants du conjoint y figurent)⁶. Enfin, seuls les lieux habités ou fréquentés au moment de l'enquête ont été conservés. La date de l'enquête constitue donc une référence temporelle à laquelle les situations antérieures (mesurables par les informations recueillies dans l'enquête) pourront par la suite être comparées afin de

4. Cette enquête a reçu le soutien financier de la CNAF – Caisse nationale d'allocations familiales, la CNAV – Caisse nationale d'assurance vieillesse, la DPM – Direction de la population et des migrations, la DREES – Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la DREIF – Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France, l'IAURIF – Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, l'ODEP mairie de Paris – Observatoire du développement économique parisien, la RATP – Régie autonome des transports parisiens et le ministère de la Recherche, Action concertée incitative ville.

5. La collecte, achevée en juillet 2001, comprend 2 830 questionnaires en Île-de-France. Il s'agit d'un échantillon représentatif de la population née entre 1930 et 1950, habitant en Île-de-France à la date de l'enquête. Chaque questionnaire fournit systématiquement, en plus des descriptions détaillées concernant un univers varié de personnes et de lieux, les trajectoires familiales professionnelles et résidentielles de l'enquêté(e), de ses parents, ses conjoints soit 11 à 12 000 biographies interconnectées.

6. Précisons qu'il s'agit des membres de la parenté vivant au moment de l'enquête.

reconstituer l'évolution de ce territoire au cours de la vie des personnes interrogées.

Le tableau 1 présente donc l'ensemble des lieux retenus dans cet article. Selon que l'on parle d'ancrage ou de territoire, que l'on se réfère aux lieux d'origine ou au territoire connu, parcouru, fréquenté, à un moment donné, l'espace décrit varie et renseigne différemment sur les rapports du réseau familial à l'espace.

Plusieurs aspects complémentaires du territoire de la famille nous semblent devoir être explorés :

- le point de vue des origines, *via* les lieux de naissance dans la lignée ascendante permet en particulier de questionner l'ancrage ;
- l'univers des possibles formé par les lieux de résidence des membres de la lignée ;
- et enfin les lieux de famille fréquentés où se rendent et résident régulièrement les enquêtés.

LIEN \ TYPE DE LIEU	Lieux de naissance	Lieux de résidence	Lieux fréquentés*	Résidences secondaires
ASCENDANTS Grands-parents maternels et paternels	X			
Père et mère biologiques ou adoptifs	X	X		
EGO	X	X	X	X
COLLATÉRAUX Frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs		X		
DESCENDANTS Enfants d'ego		X		
Enfants des conjoints		X		

* restreints aux lieux de la famille.

Tableau 1 – Les lieux du réseau familial retenus

De plus, l'enquête, circonscrite aux habitants de l'Île-de-France nous permettra de décrire au moment de l'enquête les configurations territoriales des Franciliens.

LE TERRITOIRE DE LA FAMILLE... DU POINT DE VUE DES ORIGINES

Depuis Jacques Bertillon, les origines des Parisiens ont suscité de nombreux travaux de la part des chercheurs, notamment ceux de Louis Chevalier sur la formation de la population parisienne ou de Guy Pourcher sur le peuplement de Paris. L'analyse des origines des Franciliens s'inscrit en continuité avec les résultats antérieurs : 40 % des enquêtés sont nés en Île-de-France (43 % dans l'enquête *Peuplement ou dépeuplement de Paris*). Les autres sont majoritairement originaires de province (35 %) et de l'étranger (24 %). Seuls, 1,5 % sont nés dans les DOM. Les enquêtés nés à l'étranger sont principalement originaires du Maghreb (23,7 % d'Algérie, 11 % du Maroc et 6,7 % de Tunisie) et des pays du Sud de l'Europe (14,6 % du Portugal, 4,5 % d'Italie et 4 % d'Espagne. Pour les générations 1926-1935 de l'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris*⁷ comme pour les générations 1930-1950 de l'enquête *Biographies et entourage*, les migrants de Bretagne, Normandie, Picardie et du Nord représentent dans les deux enquêtes, 35 % des enquêtés nés en province.

Cependant le seul lieu de naissance des enquêtés ne suffit pas pour saisir le lien qui les unit à leur région d'origine. Celui-ci peut être très faible si les parents de l'enquêté n'ont fait que résider quelque temps au moment de sa naissance⁸, ou au contraire très fort si plusieurs générations y ont vécu et continuent à y vivre. Le lien dépend donc de l'enracinement familial dans la région de naissance. Une manière d'appréhender ces liens sans préjuger des relations réelles que l'enquêté a effectivement gardées (vacances, lieux fréquentés) est d'approfondir l'analyse des origines des enquêtés par celles de leurs parents et de leurs grands-parents.

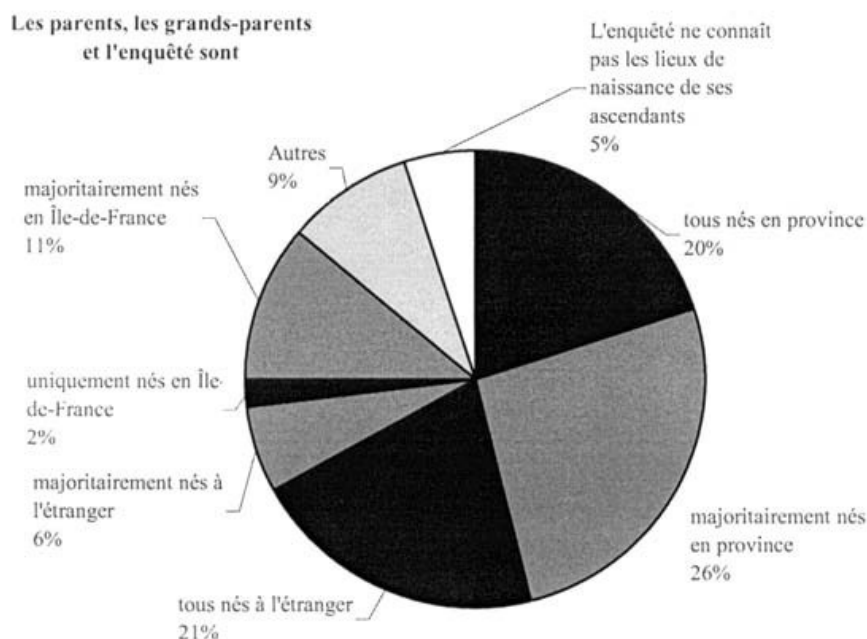
Si l'on s'intéresse uniquement aux personnes résidant dans la capitale, environ un enquêté sur cinq y est né. Parmi ces Parisiens de naissance, très minoritaires, la moitié ont au moins un de leurs parents parisiens et 20 % sont nés de parents tous les deux parisiens (ce qui représente une proportion très faible de l'ensemble des habitants de Paris).

Si, à présent, on considère l'ensemble des Franciliens de naissance, près des deux-tiers ont au moins un de leurs parents franciliens et 26 % sont nés de parents tous les deux franciliens (ce qui représente environ un enquêté sur dix).

7. L'enquête *Biographies et entourage* s'inscrit dans une lignée de collectes de l'INED. Elle prolonge les enquêtes suivantes : *Peuplement de Paris* en 1960 de Guy Pourcher auprès des générations 1901-1910, *Triple biographie* en 1981 de Daniel Courgeau auprès des générations 1911-1935, *Peuplement et dépeuplement de Paris* en 1986 de Catherine Bonvalet auprès des générations 1926-1935.

8. On trouve ces situations notamment lorsque les parents ont été très mobiles, c'est le cas des militaires ou diplomates, fonctionnaires territoriaux qui peuvent changer d'affectation tous les deux ou trois ans.

Le graphique 1 comptabilise pour chaque enquêté la part de ceux (enquêté, parents et grands-parents soit 7 personnes au total) qui sont nés en province, en Île-de-France ou à l'étranger. 20 % des 2 830 enquêtés sont d'origine uniquement provinciale, c'est-à-dire que les 7 personnes de la lignée sont nées en province. Si on y ajoute les enquêtés dont la lignée est majoritairement provinciale, c'est au total 46 % des enquêtés qui sont concernés.



Graphique 1 – Configuration des origines des enquêtés

Les enquêtés dont la proportion de parents nés à l'étranger est majoritaire représentent 27 % de l'échantillon. Enfin, 13 % des enquêtés ont une configuration uniquement ou majoritairement francilienne (respectivement 2 % et 11 %).

De ce point de vue du lignage, l'ancrage francilien reste minoritaire.

L'ENTOURAGE... AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

Une première image du territoire de l'entourage familial actuel des Franciliens est celle que l'on obtient à partir des lieux de résidence des parents de l'enquêté, de ses frères et sœurs et de ses enfants. C'est un espace uniquement délimité par la localisation de la famille, indépendamment de la fréquentation effective de ces lieux.

En moyenne, ces entourages regroupent 6 personnes et plus de la moitié des enquêtés ont un entourage familial, compris entre 3 et 6 personnes. Rares sont ceux dont l'entourage est composé de plus de 10 personnes. Les entourages de taille réduite concernent principalement les enquêtés les plus âgés (65 ans et plus) parmi lesquels les femmes sont plus nombreuses.

La proximité résidentielle des membres de la famille

La proximité résidentielle est un élément important qui façonne les territoires de l'entourage familial. La configuration résidentielle formée par les lieux de résidence des ascendants des enquêtés (âgés eux-mêmes de 50 à 70 ans à l'enquête), de leurs frères et sœurs et de leurs descendants provient de l'ensemble des arbitrages individuels au sein de la lignée. En effet, la proximité ou l'éloignement géographique sont le produit de phénomènes complexes qui mettent en jeu d'une part les contraintes professionnelles et familiales des membres de l'entourage d'autre part des liens qui ont pu se tisser entre les personnes et les lieux dans lesquelles elles ont vécu. La proximité tout comme l'éloignement peuvent être le résultat d'un choix avec un mode d'être ensemble ou au contraire un désir de prise de distance vis-à-vis de la famille. Mais elles peuvent être subies dans les situations où les personnes s'estiment retenues à regret (Gotman, 1999) ou à l'inverse obligées de migrer. Aussi l'espace que nous observons au moment de l'enquête peut-il dans une certaine mesure s'interpréter comme le « meilleur » arrangement possible pour accommoder le fonctionnement spécifique de chaque famille ; il reflète en sorte un état de l'arbitrage des contraintes, des aspirations dans un univers relationnel où s'expriment des affinités et des inimitiés

Le tableau 2 permet de repérer le poids des personnes qui de fait, résident à proximité d'un membre de leur famille en région Ile-de-France. Que ce soit le résultat d'un véritable choix ou de simples opportunités, rappelons que vivre dans la même commune ou une commune limitrophe où demeurent un ou plusieurs parents, c'est aussi s'inscrire dans un espace de relations qui facilite le recours aux ressources familiales. De fait, l'accès au logement y est sans doute plus facile.

Près d'une famille sur six (dont au moins deux personnes ne corésident pas) connaît un regroupement d'au moins deux de ses membres dans le même département. Et si l'on s'en tient aux enquêtés franciliens de naissance, ces proportions sont à chaque fois amplement majorées.

La proximité résidentielle est maximum entre le ménage de l'enquêté et celui de ses propres enfants (55 % des enquêtés résident dans le même département que l'un deux), d'un frère ou d'une sœur (pour 31 % des enquêtés) et enfin d'un parent. Le fait de résider dans la même commune ou le même département que ses parents dépend fortement des trajectoires migratoires des enquêtés. On constate en effet, un regroupement dans l'espace de la famille composée des frères et sœurs et des enfants parmi les natifs de province ou de l'étranger (à 61 %) alors que les parents sont souvent restés au pays. Pour les Franciliens de naissance, la proximité avec les parents est alors équivalente à celle avec les frères et sœurs mais reste inférieure de plus de 10 % ce celle que les enquêtés ont avec leurs enfants.

	Même commune	Même commune ou commune limitrophe	Même département	Effectifs concernés
Père ou mère	9	19	22	1312
- Franciliens	16	34	41	500
- Migrants	04	09	10	812
Au moins un enfant	25	45	55	2071
- Franciliens	27	47	57	833
- Migrants	24	44	53	1238
Au moins un enfant du conjoint	7	24	29	314
- Franciliens	5	22	29	125
- Migrants	9	25	29	190
Au moins un frère ou une sœur	11	26	31	2387
- Franciliens	18	37	45	875
- Migrants	06	20	22	1512
Au moins un parent ou un enfant	22	40	47	2830
- Franciliens	26	45	54	1129
- Migrants	20	36	43	1701
Au moins un membre de la famille	27	50	58	2830
- Franciliens	33	57	66	1129
- Migrants	23	45	53	1701

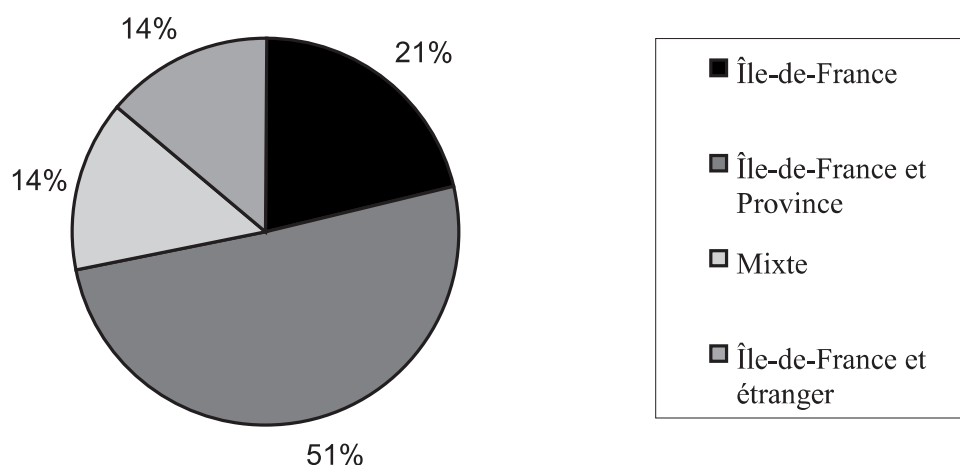
Tableau 2 – Répartition de la parenté des enquêtés de *Biographies et entourage*

Si l'on examine à présent un maillage géographique plus fin – celui de la commune de résidence –, le constat est très stable : la socialisation qu'autorise la proximité résidentielle est ménagée par la moitié des familles qui résident en Île-de-France. On est ainsi frappé de la forte implantation familiale des enquêtés dans une des régions la plus urbanisée, dont le peuplement est largement le résultat de migrations importantes. Y compris dans l'agglomération métropolitaine, la famille n'est pas isolée et ce constat, révélé par les enquêtes anciennes et renouvelé il y a 15 ans pour les générations nées entre 1926 et 1935 (Bonvalet, 1991), persiste comme en témoigne la localisation de la lignée des générations 1930-1950 en 2000/2001.

Ces territoires par rapport à l'Île-de-France

La configuration territoriale de ces familles peut prendre des formes variées et diverses selon la taille du réseau et le nombre de régions concernées. Certaines familles sont ancrées uniquement en Île-de-France, d'autres ont des prolongements en province, d'autres enfin s'étendent jusqu'aux pays proches ou lointains. La configuration résidentielle où l'entourage se déploie entre l'Île-de-France et la province est de loin la plus fréquente, elle concerne la moitié des enquêtés. Ces réseaux familiaux comprennent en moyenne cinq personnes (graphique 2).

De façon contrastée, les entourages ancrés uniquement en Île-de-France, sont peu nombreux (21 %). Ces réseaux entièrement franciliens sont également nettement moins étendus que ceux des autres enquêtés avec une taille moyenne de 3 personnes.



Graphique 2 – Configuration de l'étendue des territoires familiaux

Pour le reste des enquêtés (28 % soit plus d'un sur quatre), le territoire de l'entourage familial se répartit à la fois en Île-de-France, en province, à l'étranger ou Outre-mer ou uniquement en Île-de-France et à l'étranger. Ces enquêtés résident plutôt au centre de l'Île-de-France et la proportion de natifs de l'étranger dépasse le tiers. On trouve le plus souvent des membres de la fratrie ainsi que des parents à l'étranger alors que la partie francilienne de ces entourages comprend majoritairement les enfants et bien souvent un frère ou une sœur. Cette description générale ne doit cependant pas cacher la grande diversité des situations.



Source : IAURIF-INED, *Atlas des Franciliens* t. III.

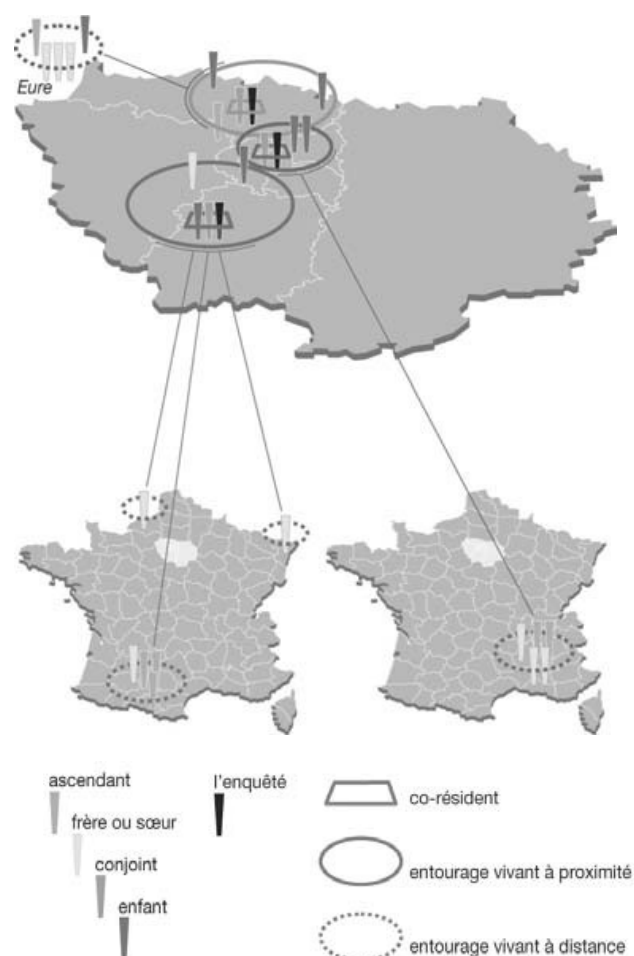
Carte 1 – Dispersion régionale des territoires familiaux

Lecture : l'entourage de l'enquête est formé de ses éventuels ascendants, frères ou sœurs, conjoint et enfant(s) de l'enquêté. Certains vivent dans le même logement que l'enquêté (co-résidents) ; d'autres vivent dans un autre logement mais à proximité (en Île-de-France) ; d'autres encore vivent à distance (en province, dans les DOM-TOM ou à l'étranger).

De façon très concrète, ainsi qu'on peut le déduire de la lecture des questionnaires, la représentation des territoires familiaux les plus fréquents est figurée dans les cartes 1 et 2.

Selon le nombre de régions où se disperse le réseau familial et leur position par rapport à l'Île-de-France (proche comme le département de l'Eure ou éloignée dans l'exemple avec l'Aveyron, l'Alsace et la Seine-Maritime), le territoire des familles diffère en forme et en étendue.

Pour les territoires des réseaux familiaux qui s'étendent en province et aussi à l'étranger, la même diversité existe. Il ne s'agit pas en effet uniquement de conjuguer deux pôles : un en province et un à l'étranger dans un même pays qui serait celui d'origine, mais également des configurations plus complexes, qui reflètent à la fois la trajectoire de l'enquêté, celle de ses frères et sœurs et celle des enfants.



Source : IAURIF-INED, *Atlas des Franciliens* t. III.

Carte 2 – Dispersion régionale des territoires familiaux Trois exemples d'entourage du type « Île-de-France/Province »

La diversité régionale de ces territoires

Au-delà de la distinction entre l'Île-de-France et le reste du territoire, il convient d'envisager la localisation des lieux de résidences de la lignée selon qu'ils se regroupent ou se dispersent, formant ainsi différents pôles dans l'espace de vie des enquêtés centré sur leur résidence francilienne. Le tableau 3A présente la répartition des territoires familiaux selon le nombre de régions⁹ distinctes où se répartit la parenté quelle que soit la taille du réseau familial, le tableau 3B distinguant quant à lui cette répartition selon l'étendue du réseau puisque la taille de celui-ci contraint inévitablement la variété de sa dispersion géographique.

9. Il s'agit ici du regroupement en vingt-deux régions : Île-de-France, Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Basse-Normandie, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Pays de Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

Le territoire de la moitié des familles considérées s'étend sur une ou deux régions et ce n'est que pour 18 % des enquêtés que la diversité régionale se complexifie en quatre régions ou plus. Si on considère maintenant uniquement les régions hors Île-de-France, on constate que la très grande majorité des enquêtés ont des liens par le biais de la famille avec la province ou l'étranger (2 402 individus soit 85 % des enquêtés). La diversité régionale, une fois exclue l'Île-de-France, est beaucoup plus faible puisque seulement 6 % des enquêtés ont un réseau dont l'étendue recouvre plus de 4 régions.

Néanmoins, potentiellement, seul un réseau comptant au moins quatre personnes peut s'étendre sur quatre régions, il convient donc d'examiner la dispersion territoriale à taille de réseau fixé.

Toute taille	aucune	1 région	2 régions	3 régions	4 régions	5 régions	6 régions ou plus
%	0,0	21,7	35,3	25,5	11,2	4,6	1,7
Effectifs	16	611	993	717	316	129	48
Répartition en région hors Île-de-France							
%	15,2	38,3	27,1	13,0	5,0	1,4	0,0
Effectifs	428	1080	763	366	140	40	13

* Cette répartition ne prend pas en compte le lieu de résidence de l'enquêté (qui se trouve en l'Île-de-France).

Tableau 3A – Dispersion * régionale des territoires familiaux

Réseau familial 4 pers.	1 région	2 régions	3 régions	4 régions	5 régions	6 régions ou plus
%	27,8	45,7	22,5	4,0		
Effectifs	131	215	106	19		
Réseau familial 6 pers.						
%	12,3	33,4	34,6	16,1	3,0	-
Effectifs	51	139	144	67	14	1
Réseau familial 8 pers.						
%	7,0	26,6	31,4	18,1	12,8	4,0
Effectifs	16	60	71	41	29	9

* Cette répartition ne prend pas en compte le lieu de résidence de l'enquêté (qui se trouve en l'Île-de-France).

Tableau 3B – Dispersion* régionale des territoires familiaux selon la taille du réseau

Ce n'est qu'à partir d'un réseau familial de 6 personnes que la dispersion régionale (y compris Île-de-France) commence à s'affirmer avec 19 % de ces familles dont l'espace compte au moins 4 régions différentes et 30 % pour les familles de 8 personnes.

LES LIEUX D'ANCRAGE FAMILIAL

La géographie familiale décrite précédemment nous renseigne sur les lieux de résidence de la parenté qui peuvent être mobilisés par les enquêtés ; elle donne la carte des possibles ou encore le fond de carte à partir duquel chacun va dessiner son réseau de lieux familiaux. L'information collectée par l'enquête *Biographies et entourage* permet en effet également d'analyser l'ensemble des résidences fréquentées régulièrement, qu'il s'agisse de la résidence secondaire ou d'autres résidences de la famille. L'espace précédemment décrit et défini par les lieux de résidence du réseau familial n'a pas été construit sur un critère de fréquentation¹⁰. Et donc, nous avons choisi ici d'examiner et de confronter une information recueillie différemment qui amène l'enquêté à identifier cette fois des lieux directement sur le critère de leur fréquentation¹¹.

Les lieux fréquentés

Il faut d'emblée souligner que parmi tous les lieux fréquentés régulièrement au moment de l'enquête (1 853 lieux en tout), les lieux de famille dominent largement (tableau 4). 13 % seulement correspondent à des logements appartenant à des amis, et 20 % sont en fait des lieux de vacances où les ménages retournent chaque année que ce soient en camping ou en location. Certains de ces logements bien que possédés par l'enquêté ne sont pas désignés comme résidences secondaires, même s'ils sont très minoritaires (moins de 1 %) il reflète sans doute un investissement de nature différente¹². De la même façon, on observe qu'un petit nombre d'enquêtés désigne comme autre logement fréquenté la résidence secondaire de leur conjoint. On peut avancer à cela deux raisons : la première – le conjoint a reçu ce logement en héritage

10. Ces lieux sont recueillis lorsque l'on détaille la localisation, la profession, la situation matrimoniale des membres de la famille... À cette occasion l'enquête questionne sur la fréquence des contacts avec ces personnes.

11. Les questions précises étaient les suivantes : maintenant, nous allons parler des autres lieux que vous avez fréquentés durant votre vie. Après votre majorité avez-vous acquis une résidence secondaire ? Actuellement quels sont les autres lieux que vous fréquentez régulièrement ou auxquels vous êtes attachés ? Dans cet article nous avons retenu uniquement les lieux de famille en incluant la résidence secondaire de l'enquêté ou de son conjoint.

12. Il peut s'agir d'appartements en multi-propriété situés dans une station balnéaire ou à la montagne. Dans ces cas-là, l'enquêté ne dispose en réalité que d'une semaine ou deux.

et l'enquêté ne se l'est pas approprié ; la seconde – l'enquêté vit dans une famille recomposée dans laquelle chaque conjoint conserve séparément son patrimoine ¹³. Nous donc avons retenu l'ensemble des lieux appartenant à la famille ou à la belle-famille.

Lieux fréquentés	Effectifs	Pourcentage
Famille	1113	60
Ami	242	13
Égo	17	1
Conjoint	52	3
Autre*	362	19
Non déclarés	67	4
TOTAL	1853	100 %

***Autre** correspond le plus souvent à des régions ou pays d'enfance sans qu'un membre particulier de la famille soit cité.

**Tableau 4 – Les lieux fréquentés
(Répartition de tous les lieux cités par les enquêtés)**

Nombre de résidences	Nombre d'enquêtés bénéficiant d'autres résidences de famille
un seul	619 70 %
deux	186 21 %
trois	52 06 %
quatre et +	21 0,3 %
Effectifs	878 100 %

**Tableau 5 – Nombre d'enquêtés fréquentant d'autres lieux
que leur résidence principale
(Répartition selon le nombre de lieux)**

Ainsi, 1 249 logements appartenant à un membre de la famille servent de lieu d'accueil aux Franciliens. On constate qu'ils se répartissent de manière

13. Voir l'article de Céline Clément et Catherine Bonvalet sur les familles recomposées.

très inégalitaire puisque seulement un enquêté sur trois environ (878) a l'habitude de séjourner dans un logement de famille. Le nombre moyen de logements ainsi fréquentés sans compter les résidences secondaires s'élève à 1,42 ; une minorité ayant 3 ou 4 points de chute dans leur famille (le maximum étant atteint avec 9 logements).

Ces lieux fréquentés peuvent prendre diverses formes : maison de famille ayant appartenu ou appartenant aux grands-parents, puis aux parents ou à un oncle ou tante, résidence principale ou secondaire d'un membre de la famille ou encore appartement en multi-propriété à la mer ou à la montagne.

Avec l'allongement de la vie, un nombre important d'enquêtés a encore au moins un père ou une mère vivants (46 %). Cette proportion augmente si l'on tient compte des parents du conjoint. Dans la mesure où seulement 22 % des enquêtés habitent le même département que leurs parents et près de 40 % en région Île-de-France, la majorité d'entre eux sont amenés à partir en province ou à l'étranger pour voir leurs parents que ce soit pour des vacances, réunions de famille, mais aussi pour les aider et les entourer en cas de maladie ou de perte d'autonomie. Les recherches récentes sur les solidarités familiales ont bien montré l'importance du soutien que les adultes apportent à leurs parents âgés (Attias-Donfut, 1995 ; Ortalda, 2001). Ces aides, notamment les aides domestiques, se réalisent le plus souvent au domicile des parents, nécessitant des déplacements, parfois lointains si les parents ne vivent pas dans l'agglomération parisienne. Aussi n'est-il pas surprenant d'observer que leur résidence principale ou secondaire représente 41 % des premiers lieux de famille fréquentés (tableau 6). Viennent ensuite les résidences des frères ou sœurs (près d'un sur cinq en comptant ceux du conjoint). La famille éloignée comprenant les oncles et tantes, cousins-cousines ou encore neveux ou nièces occupe une place non négligeable (près de 18 % des lieux visités cités en premier).

	Premier lieu	Deuxième lieu	Tous les lieux
Parents	25.4	12.7	20.8
Parents du conjoint	15.7	12.7	13.4
Enfants ou enfants du conjoint	8.4	15.1	10.4
Frère ou sœur	14.5	24.7	19.4
Frère ou sœur du conjoint	4.2	5.4	4.9
Oncle ou tante	3.8	2.3	3.9
Famille	15.2	13.1	13.6
Famille du conjoint	2.7	1.6	2.6
Égo	1.5	1.5	1.4
Conjoint	5.1	2.7	4.2
Autre sans indication*	4.5	8.1	5.4
TOTAL	100 %	100 %	100
Effectifs	878	259	1 249

***Autre** correspond le plus souvent à des régions ou pays d'enfance sans qu'un membre particulier de la famille soit cité.

**Tableau 6 – Les lieux fréquentés
(Répartition des lieux de la famille cités par les enquêtés)**

Les enfants, quant à eux sont relativement peu cités, il s'agit le plus souvent d'enfants partis en province ou à l'étranger. Dans ces cas-là, les enquêtés passent quelque temps chez leurs enfants notamment pour voir leurs petits-enfants. Le nombre de visites aux enfants reste peu élevé au regard de la proportion d'enquêtés concernés : 45 % des enquêtés ayant des enfants adultes en ont au moins un installés en dehors de la région Île-de-France. Cette proportion relativement faible d'enfants visités s'explique par le fait que c'est souvent la maison des enquêtés ou celle de leurs parents qui est le lieu de rassemblement. Il semble bien que la résidence des parents demeure un lieu de famille alors que la résidence des enfants le devient beaucoup moins fréquemment (tableau 6).

Les résidences secondaires : continuité ou création d'un lieu de famille

Dans l'enquête *Biographies et entourage*, on recense 36 % d'individus propriétaires d'au moins une résidence secondaire (près de 4 % propriétaires d'au moins deux¹⁴). Le nombre total de résidences secondaires s'élève 1 119 pour un nombre de propriétaires de 1 006 ménages (tableau 7). Les personnes

14. Les résidences secondaires ne constituent qu'une partie du patrimoine immobilier des ménages. D'après l'enquête *Logement* de 2002, les résidences secondaires ne représentent que 31 % du patrimoine immobilier des retraités et 29 % pour les actifs de plus de 50 ans, les logements de rapports constituant plus de la moitié du patrimoine immobilier. Le taux de possession d'autres logements varie selon la classe sociale, élevé chez les artisans agriculteurs et cadres, il est plus réduit chez les employés et ouvriers (Minodier et Rieg, 2004).

interviewées, étant âgées de 50 à 70 ans, il n'est pas surprenant d'observer un pourcentage élevé de propriétaires de résidences secondaires. C'est en effet l'âge où les projets résidentiels concernent moins la résidence principale (soit parce qu'elle est déjà acquise et remboursée, soit parce que les individus locataires souhaitent devenir propriétaire d'un autre logement), c'est également l'âge à partir duquel interviennent avec les décès des parents et des beaux-parents, les héritages.

Nombre de résidences	Une seule	Deux	Trois et plus	Effectifs
Nombre d'enquêtés propriétaires de résidences secondaires	906 90 %	90 9 %	10 1 %	1006 100 %

Tableau 7 – Nombre d'enquêtés fréquentant une résidence secondaire

De plus, la région Île-de-France se distingue par une proportion plus élevée de propriétaires de résidences secondaires que les autres régions. L'enquête *Logement* de 2002 montre bien que si les ménages retraités ont une probabilité plus faible d'être propriétaires de leur résidence principale, celle de posséder un autre logement est au contraire plus forte (Minodier et Rieg, 2004). En effet, les prix des logements dans la région découragent un certain nombre de ménages qui réalisent alors leur désir de propriété à travers la résidence secondaire. De nombreuses recherches récentes ont montré l'importance de la résidence secondaire qui bien souvent n'a de secondaire que le nom (Remy, 1995 ; Bonnin et de Villanova, 1999). Cette autre maison joue effectivement un rôle essentiel dans le fonctionnement même de la famille. Elle est le lieu où parents, enfants, grands-parents, petits-enfants, se retrouvent, loin des contraintes quotidiennes (Bonvalet, 1991), le lieu par excellence de regroupement familial notamment dans le cas des migrants (de Villanova, 1999) ou des familles recomposées (voir Clément et Bonvalet). On assiste ainsi comme nous avons pu le constater dans l'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris* à de véritables transplantations familiales aussi bien à la mer, à la montagne que dans les villages les plus reculés. Le processus est le suivant, un membre de la famille s'installe à un endroit, invite les frères et sœurs à passer les vacances. Un terrain se libère, une maison est à vendre, ou encore pour préserver l'autonomie de chacun, on achète une petite maison à côté des parents devenus âgés, les frères et sœurs faisant la même chose.

L'importance des petits-enfants apparaît très nettement dans les stratégies d'achat ou de reprise d'une seconde maison. Les enquêtés qui ont des petits-enfants possèdent un peu plus souvent une résidence secondaire que ceux qui n'en ont pas (38 % contre 33 %). Certains n'hésitent pas à construire

ou faire construire une chambre supplémentaire ; d'autres aménagent une pièce ou un coin dans la maison afin que les petits-enfants se sentent chez eux en retrouvant leur lit, leur carton de jouets (plus de la moitié des grands-parents enquêtés propriétaires d'une résidence secondaire ont réservé une chambre ou un espace pour leurs petits-enfants). « La maison remplit dès lors son rôle : réunir la famille sous le même toit. »

Mais à côté de cette configuration très « intimiste » de la famille, coexistent d'autres pratiques de la résidence secondaire décrites par A. Gotman et J.-M. Léger, à savoir la quête de la dispersion où chacun vaque à ses occupations sur des territoires distincts et la scission où la maison secondaire devient peu à peu préférentiellement le lieu d'un conjoint, tandis que l'autre investit la résidence principale¹⁵. Dans ce cas, la maison n'est plus le lieu de rassemblement familial mais le lieu où se succèdent les différentes générations, voire les conjoints.

	Nb de lieux concernés		Nb d'enquêtés concernés % rapportés au total des enquêtés		
Résidences secondaires	1119	47 %	1006	62 %	36 %
Lieux de famille fréquentés	1249	53 %	878	54 %	31 %
Totaux	2368	100 %	1619 ⁽¹⁾	(1)	57 %

⁽¹⁾ Le nombre d'individus fréquentant au moins un lieu n'est pas égal à la somme des individus possédant une résidence secondaire et de ceux qui fréquentent un autre lieu, certains enquêtés étant à la fois propriétaires d'une résidence secondaire et hébergés dans un autre lieu familial.

Tableau 8 – Répartition des enquêtés selon le type de lieux de famille fréquentés

Mais les pratiques de multi-résidence ne se limitent pas à la résidence secondaire de l'enquêté. Les résidences secondaires ne représentent que 47 % de l'ensemble des lieux de famille entre lesquels les Franciliens circulent, même si en termes de ménages concernés, les propriétaires de résidence secondaires représentent 62 % des personnes qui bénéficient d'un autre logement que leur résidence principale (tableau 8). Pour l'ensemble des Franciliens de cette tranche d'âge (50 à 70 ans en 2000), plus de la moitié dispose au moins d'un autre lieu dans lequel ils peuvent se rendre régulièrement.

15. C'est aussi le cas lorsque la famille est recomposée, chacun voulant garder une maison à soi pour accueillir ses propres enfants et petits-enfants en dehors de la famille du nouveau conjoint. Voir l'exemple d'Isabelle dans l'article de C. Clément et C. Bonvalet dans ce numéro.

Nombre d'enquêtés ayant une résidence secondaire	Nombre d'enquêtés selon le nombre de lieux appartenant à la famille						
	Aucun lieu familial fréquenté	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq et plus	Total
Aucune résidence secondaire	1211 42.79	426 15.05	133 4.70	42 1.48	7 0.25	5 0.18	1824 64.45
Une	667 23.57	177 6.25	46 1.63	9 0.32	4 0.14	3 0.07	906 32.01
Deux	66 2.33	14 0.49	7 0.25	1 0.04	1 0.04	1 0.00	90 3.18
Trois et plus	8 0.29	2 0.07	0 0.00	0 0.00	0 0.00	0 0.00	10 0.36
Total	1952 68.98	619 21.87	186 6.57	52 1.84	12 0.42	0.18	2830 100.00

Tableau 9 – Répartition des enquêtés dans les divers types de résidences fréquentées

Au total, 57 % des enquêtés vont régulièrement dans des maisons de famille que ce soit la leur ou celle de parents (tableau 9). Pour 39 % de l'ensemble des enquêtés, ce lieu de famille est unique. Il s'agit le plus souvent d'une résidence secondaire (24 % contre 15 % des logements familiaux). Néanmoins, la possession d'une résidence secondaire n'empêche pas des ménages de circuler entre différents lieux (10 % de l'ensemble des enquêtés). En effet, un quart des ménages propriétaires de leur résidence secondaire fréquentent en plus de cette dernière un autre lieu de famille. En comptant toutes les résidences secondaires et les lieux fréquentés, soit 2 368 logements, le nombre moyen de logements familiaux dont les enquêtés peuvent bénéficier s'élève à 1,46. Si on considère maintenant l'ensemble des Franciliens, ce chiffre tombe à moins d'un logement en moyenne (0,8).

Ainsi certains ménages disposent-ils d'un capital immobilier familial important à côté d'autres ménages qui n'ont pas d'autres ressources résidentielles que leur résidence principale (43 % des Franciliens).

	Nombre d'enquêtés selon le nombre de régions différentes	Nombre d'enquêtés selon le nombre de régions différentes fréquentées hors Île-de-France
0		85 5.3
1	1232 76.1	1213 74.9
2	315 19.5	274 16.9
3	64 3.9	42 2.6
4	8 0.5	5 0.3
	1619 100 %	1619 100 %

Tableau 10 – Répartition des enquêtés selon le nombre de régions ou pays fréquentés
Répartition du nombre de régions (lieux fréquentés et résidences secondaires)
cités par les enquêtés

Ce patrimoine se situe dans la très grande majorité en dehors de la région Île-de-France. Seulement 5 % de ces logements sont localisés dans l'Agglomération parisienne. Les lieux ainsi parcourus ont donc la fonction essentielle de pouvoir offrir un cadre totalement différent de celui de la résidence principale que ce soit à la mer, à la campagne ou à la montagne. En définitive près de 55 % de l'ensemble des enquêtés quittent régulièrement la région Île-de-France pour un lieu de famille en province ou à l'étranger, les 3/4 d'entre eux se limitant à un seul lieu.

CONCLUSION

Les données de l'enquête *Biographies et entourage* nous ont permis d'établir une géographie de la famille des Franciliens âgés de 50 à 70 ans. Loin d'être cantonné à l'Île-de-France, 85 % d'entre eux ont des liens avec la province et l'étranger.

Dans cette première présentation du territoire des familles à partir des données de l'enquête *Biographies et entourage*, nous avons examiné les espaces de référence des enquêtés en distinguant, les lieux d'origine, les lieux définis par les résidences des membres vivants de la lignée et les lieux réellement fréquentés dont les résidences secondaires. Cet ensemble de lieux constitue la carte familiale des possibles, à laquelle nous avons confronté le

territoire familial électif identifié par les enquêtés comme les lieux dans lesquels ils se rendent fréquemment, qu'ils habitent ou auxquels ils sont attachés au moment de l'enquête.

Ainsi, en rapprochant cette carte familiale théorique de celle des lieux de famille réellement mobilisés, on constate que plus de la moitié des enquêtés ont réellement une attache en visitant ces lieux où résident les membres de leur famille ou en ayant acheté ou hérité d'une résidence secondaire. Pour les deux tiers d'entre eux, il s'agit d'un lieu unique. Toutefois ces pourcentages ne reflètent qu'imparfaitement les échanges des enquêtés avec d'autres localisations en province ou à l'étranger, qu'il s'agisse des visites aux amis, à l'hôtel ou au camping, cette analyse portant sur les seuls liens familiaux.

Ces résultats montrent bien l'importance des lieux dans le fonctionnement des familles (visites hebdomadaires ou mensuelles, aides domestiques, regroupement familial pendant les vacances, rôle de la maison secondaire). Inversement la façon dont les familles aménagent leur territoire en se concentrant sur un seul lieu ou au contraire en se dispersant dans l'espace, c'est-à-dire en jouant sur les distances et les proximités est un des révélateurs des liens familiaux qui persistent dans la société urbaine, malgré le processus d'individualisation qui a marqué ces dernières décennies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTIAS-DONFUT, C. (sous la direction de). 1995. *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, état*, Paris, Nathan.
- BARBARY, O. ; DUREAU, F. 1993. « Des citoyens en mouvement. Analyse des pratiques résidentielles à Quito (Équateur) », *Cahiers des sciences humaines* n° 29 (2-3), p. 395-418.
- BARBICHON, G ; KARSNTY, S. ; PERIAÑEZ, M. ; BLANCHET, A. 1978. *Autre habitat, étude sur le phénomène des résidences secondaires*, Paris, CSTB.
- BERTILLON, J. 1894. *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, Paris, Imprimerie Chaix.
- BONNIN, P. ; VILLANOVA, R. de (sous la direction de). 1999. *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Paris, Créaphis.
- BONVALET, C. 1987. « Les Parisiens dans leur maturité : origine, parcours, intégration », *Population*, n° 2, p. 225-247.
- BONVALET, C. 1991. « La famille et le marché du logement » dans M. Segalen (sous la direction de), *Jeux de familles*, Paris, Presses du CNRS.
- BONVALET, C. ; LELIÈVRE, E. 1995. « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et société*, vol. XXVII, n° 2.
- BONVALET, C. ; GOTMAN, A. ; GRAFMEYER, Y. (sous la direction de) 1999. *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, coll. « Travaux et documents » n° 143, 291 p.
- BONVALET, C. ; MAISON, D. 1999. « Famille et entourage : le jeu des proximités », dans C. Bonvalet et Y. Grafmeyer (sous la direction de), *La famille et ses*

- proches. L'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, coll. « Travaux et documents » n° 143, 291 p.
- CHEVALIER, J. 1974. « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu », *L'espace géographique*, n° 1, 68 p.
- CHEVALIER, L. 1950. *La formation de la population parisienne au XIX^e siècle*, Paris, INED-PUF.
- CNRS, 1976. *L'espace vécu, colloque tenu à Rouen les 13 et 14 octobre 1976*, Paris, CNRS-CRP, n° 354.
- COURGEAU, D. 1975. « Le concept de migration » dans *Migrations, état civil, recensements administratifs*, actes du IV^e colloque de démographie africaine, Ouagadougou, 20-24 janvier 1975, Institut national de la statistique et de la démographie, p. 27-32.
- DI MÉO, G. 1990-1991. « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *Espace Géographique*, n° 4.
- DOMENACH, H. ; PICOUET, M. 1987. « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration » *Population*, n° 3, p. 469-484.
- DUBOST, F. 1998. « De la maison de campagne à la résidence secondaire », dans F. Dubost (sous la direction de) *L'autre maison. La résidence secondaire, refuge des générations*, *Autrement*, n° 178.
- DUPONT, V. ; DUREAU, F. 1994. « Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde », *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 140, p. 801-829.
- DUREAU, F. 2002. « Les systèmes résidentiels : concepts et applications » dans J.-P. Lévy, F. Dureau (sous la direction de), *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan.
- FRÉMONT, A. ; CHEVALIER, J. ; HEIN, R. ; RENARD, J. 1984. *Géographie sociale*, Paris, Masson.
- GOKALP, C. 1978. « Le réseau familial », *Population* n° 6, p. 1077-1094.
- GOTMAN, A. 1999. « Géographies familiales, migrations et générations » dans *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, coll. « Travaux et documents » n° 143, 291 p.
- GOTMAN, A. *et al.* 1999. « Variations saisonnières de la vie familiale : enquête sur les secondes résidences » dans P. Bonnin, R. de Villanova (sous la direction de), *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Paris, Créaphis.
- LASLETT, P. 1972. *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in the Size and Structure of the Domestic Group over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and Colonial North America, with Further Materials from Western Europe*, Cambridge Press.
- LEBRAS, H ; GORÉ, C. 1985. *Géographie physique et sociale de la famille dans la France actuelle*, CNRS, ATP Famille.
- LELIÈVRE, E. ; BONVALET, C. ; BRY, X. 1997. « Analyse biographique des groupes, les avancées d'une recherche en cours », *Population*, n° 4, p. 803-830.
- LELIÈVRE, E. ; IMBERT, C. 2002. « L'entourage des Franciliens de 50 à 70 ans s'étend au-delà des limites de la région » dans *L'atlas des Franciliens*, IAURIF/INSEE.

-
- LELIÈVRE, E. ; VIVIER, G. 2001. « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, n° 6, p. 1043-1073.
- MAISON, D. ; ORTALDA, L. 1998. « Morphologie spatiale de la parenté. Proximités géographiques au sein de la famille étendue selon l'enquête "Proches et parents" » dans Y. Grafmeyer et F. Dansereau (sous la direction de), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Transversales », p. 101-120.
- MINODIER, C. ; RIEG, C. 2004. *Le patrimoine immobilier des retraités*, INSEE première, n° 984.
- ORTALDA, L. 2001. *Le système d'entraide au sein de la parenté : entre logiques sociales et pratiques familiales*, thèse de doctorat, université Paris-X Nanterre.
- PINSON, D. 1988. *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, PUCA, coll. « Recherches ».
- POURCHER, G. 1964. *Le peuplement de Paris : origine régionale, composition sociale, attitudes et motivations*, Paris, INED/PUF, coll. « Travaux et documents », n° 43, 1.
- REMY, J. 1995. « Multiplicité des lieux et sociabilité englobante », *Cahiers de sociologie de la famille*, n° 1, Liège.
- ROSENTAL, P.-A. 1993. *Espace et identités en France au XIX^e siècle*, thèse soutenue à l'EHESS.
- ROUSSEL, L. ; BOURGUIGNON, O. 1976. *La famille après le mariage des enfants. Étude entre les générations*, Paris, INED/PUF, coll. « Travaux et documents » n° 78.
- WILLMOTT, P. 1991. « Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise », *Genèses*, 4.